

Procès-verbal de Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche du Mercredi 24 Avril 2013

L'an deux mille treize et le mercredi vingt quatre avril à dix-huit heures, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration à la salle sous la Mairie de Seyne les Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Corinne Labeille en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont: Ghislaine Payan-Nossereau, Mireille Savornin, Jérôme Fouret, Jacques Blondelle, François Bouyala, Jean-Claude Mathieu, Jean-Louis Martinez, Bruno Brahic, Larry Harth, Gérard Michel, Philippe Chauvin, Corinne Labeille, Michel Jame et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont: Alexandre Boumazza, Xavier Héritier et André Collomb. Soit un total de 17 administrateurs présents ou représentés. Est présente mais non membre du CA: Nancy Dumas, salariée à l'USB.

Toutes les sections sont représentées sauf le badminton, la natation et le full-contact.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Présentation de la maquette du site internet
- Intervention de la salariée de l'USB auprès des sections
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Questions diverses

Le président ouvre la séance.

Première résolution: Présentation de la maquette du site internet

Gilbert présente la page d'accueil du site internet en construction sur l'ordinateur portable. Il note que des modifications peuvent être apportées aux pictogrammes des sections qui le souhaitent. Il rappelle également que chaque section doit fournir les informations nécessaires à mettre en ligne, une page d'accueil au minimum permettant la présentation de celle-ci.

Les sections auront la possibilité de mettre un lien de leur page d'accueil vers leur site déjà existant ainsi qu'un lien vers les fédérations aux quelles elles sont affiliées.

Philippe expose le projet de faire figurer les partenaires de l'Union Sportive de la Blanche sur le site afin de le rendre viable dans un premier temps et de le rentabiliser par la suite. Le supplément serait redistribué aux sections et permettrait également de pérenniser le poste de la salariée.

Ci-joint la proposition de courrier pour faire figurer une annonce publicitaire à adresser aux partenaires. La mise en ligne du site est souhaitable courant mois de Mai.

Deuxième résolution: Intervention de la salariée de l'USB auprès des sections

Intervention de Philippe: la salariée de l'USB a été embauchée entre autre pour soutenir les sections, au tant au niveau administratif qu'au niveau encadrement. Les sections peuvent la solliciter par l'intermédiaire de Gilbert, lui seul décidera de l'intervention en fonction de son planning, des heures disponibles, de ses compétences et ses diplômes. A ce jour la salariée a été sollicitée par la section VTT, pour l'encadrement le mercredi après-midi et par la section Gymnastique Volontaire, pour assurer les cours enfants du mercredi matin ainsi que les remplacements cours de gym adulte et sénior. La salariée est encouragée à suivre des formations pour étoffer son bagage de compétences et intervenir auprès de plus de sections. La salariée a suivi une formation CQP ALS entièrement pris en charge par l'association de Décembre 2011 à Juin 2012 qui lui permet d'encadrer les cours de gym tout public. D'autres sections sont susceptibles de solliciter la salariée, notamment la section basket et la section tennis. Les priorités d'intervention seront à définir pour la rentrée prochaine.

Ses interventions ne seront pas rémunérées par les sections mais pas l'association, ses interventions feront parti de son travail. Il sera décidé au prochain conseil lors des répartitions de subventions, le montant attribué pour chaque section en tenant compte de l'intervention de la salariée par rapport à son nombre d'heure effectué.

Troisième résolution: Modification des statuts et du règlement intérieur

Lecture du Président et modifications apportés au fur et à mesure en fonction des propositions existantes et celle des membres du conseil d'administration.

Ci-joint les statuts et règlement intérieur modifiés.

Ceux-ci seront approuvés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Quatrième résolution: Questions diverses

- Les polos avec le logo de l'association ont été commandés à la boutique Altitude de Seyne. Deux couleurs seront proposées aux adhérents, rouge et noir avec plusieurs tailles disponibles. Les articles devraient arriver d'ici trois semaines.
- Une carte membre d'adhésion à l'association va être élaborée pour les personnes n'adhérant à aucune section.
- Installation des buvettes lors des manifestations:
Petit rappel de la législation: Une association qui veut ouvrir une buvette temporaire pour la durée des manifestations publiques qu'elle organise doit faire une demande d'autorisation, au mois quinze jours à l'avance, à la mairie du lieu d'ouverture. Cette autorisation ne peut être délivrée que cinq fois par an pour chaque association et la durée de la manifestation ne peut excéder un court laps de temps (une fin de semaine par exemple). Dans ces buvettes, il ne peut être vendu ou offert, sous quelque forme que ce soit, que des boissons des deux premiers groupes (boissons sans alcool et boissons fermentées non distillées).

L'ouverture d'un débit permanent de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie ne peut être envisagée que par une personne ayant suivi une formation spécifique qui donne lieu à la délivrance d'un permis d'exploitation valable dix an.

▪ Droit à l'image:

Pour diffuser sur le site des photos et/ou des coordonnées des membres de l'association:

- ▶ Il faut obtenir l'autorisation écrite de la personne représentée. Pensez à prévoir cette autorisation dans les bulletins d'adhésion. À défaut, la personne peut, en respect de son droit à l'image, s'opposer à la mise en ligne de son portrait.
- ▶ Si la photo a été réalisée par un photographe, il faut aussi, en respect du droit d'auteur, obtenir l'autorisation de celui-ci. À défaut, il pourrait poursuivre l'association pour contrefaçon,
- ▶ Pour la diffusion de coordonnées personnelles (adresse, téléphone, mail...) de membres de l'association, il faut aussi obtenir une autorisation écrite ou tacite (l'accord est supposé tacite à défaut de réponse sous 30 jours). Il faut, en outre, les informer du droit qu'ils détiennent de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles mises en ligne.

➤ Annonce des évènements printemps/été/automne 2013 organisés par l'association et ses sections:

- Dimanche 19 mai : Tournoi de basket 3X3 Challenge Anfossi à la Maison des jeunes
- Samedi 15 juin : Course à pied 10km "L'Effort Vauban" au village de Seyne, arrivée au Fort Vauban + course enfants et randonnée.
- Samedi 22 et Dimanche 23 juin : Concours de Jeu provençal Bol d'Or de la Blanche à la Maison des jeunes
- Samedi 6 juillet: 70 ans de la section basket à la Maison des jeunes.
- Samedi 13 juillet: Transblanche VTT à Montclar / Randormillouse (plusieurs départs: Seyne, Saint-Vincent-les-Forts, Montclar et Le Lauzet, arrivée au fort de Dormillouse)
- Dimanche 14 juillet : Course de côte tout terrain moto à Selonnet-Chabanon.
- Samedi 17 août : Trail de Dormillouse à Montclar (deux parcours: 14 et 28km, départ 8h30)
- Du Samedi 24 au Mercredi 28 Août: les 5 jours de Trial sur le territoire Blanche Serre-Ponçon
- Samedi 7 septembre: Forum des associations à Selonnet
- Samedi 14 et dimanche 15: Raid de la Blanche, finale des Championnats de France

Gilbert invite tout le monde à aider, participer ou simplement venir le jour de la manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 45.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mercredi 24 avril 2013, signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire, Corinne LABELLE